



ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES VERSAILLES

Calculez votre barème pour le mouvement intra-académique 2026

Situation	Types de vœux	Bonifications	Mon barème
Ancienneté de service	Tous les vœux	7 pts par échelon au 31/08/2025 (sauf personnels stagiaires : échelon de classement ou 14 pts forfaitaires éch 1 et 2) HC : +56 pts ou 63 pts (agr) / AGR. HC au 4e échelon depuis +2 ans : +98 pts / depuis 3ans : +105 CE : +77 pts +7 par échelon (max 105) Agr HC3e échelon avec +2 ans : +105 pts	
Ancienneté de poste titulaire (au 31/08/2026)	Tous les vœux	20 pts par an (+20 pts si service nat.) + 50 pts par tranche de 4 ans	
Bonifications selon votre situation antérieure			
Stagiaire (à indiquer sur l'AR)	1 seul vœu de son choix (si pas 1 ^{er} vœu = spécifier par écrit le vœu sur lequel appliquer la bonif.)	15 pts	
Stagiaire ex-titulaire & changement de disc	Tout poste dépt et acad d'origine	1000 pts	
Stagiaire ex contractuel (activité de plus de 10 mois sur 2 ans)	Tout poste dépt, acad, ZRD, ZRA Tout poste com, géo, ZRE,	150 pts 20 pts	
Mesure de carte scolaire sur poste (MCS, 4 vœux prioritaires bonifiés) ! Si vœu pas saisie par candidat = générés automatiquement par l'administration.	Etablissement /Tt poste commune / Tt poste dépt / Académie agrégé vœu restreint « lycée »	1500 pts	
Réintégration après perte de poste (congé parental, CLD, CLM, dispo...)	Tout poste dépt, acad ou ZRD et ZRA selon poste précédent + Tout poste étab & com (CLD et CP)	1000 pts	
Ancienneté TZR (dans la même ZR)	Tous les vœux	25 pts par an + 100 pts après 5 ans	
Stabilisation TZR	Tout poste dans le dépt du RAD ou AFA	150 pts	
Priorité médicale (RQTH de l'agent, conjoint ou enfants)	Selon décision du recteur (sur avis médical favorable)	1000 pts	
BOE (agents RQTH)	Tout poste géo, dépt, acad et ZR bonification automatique	100 pts	
Agrégé-e (cumulables avec bonif familiales, ZR et EP)	Vœu étab sur un lycée Vœux larges restreints aux lycées	120 pts 150 pts	
Vœu préférentiel (sous conditions)	1 ^{er} vœu large non restreint (identique)	10 pts /an à compter de la 2 ^e demande limité à 6 ^e demande = max 50pts	
Candidat concerné par une « erreur matérielle » en 2025	ETB, COM, DPT, ACA	1500 pts 1000 pts si réintégré sur poste précédent	
Candidat en changement de discipline	DEPT dernière affectation établissement	1000 + ancienneté poste d'origine + ancienneté poste d'affectation provisoire	
Candidat détachés catégorie A	DEPT	1000	

Bonifications liées à l'exercice antérieur en éducation prioritaire / Zone excentrée (ancienneté calculée au 31/08/2026)			
Exercice (>5 ans) en REP+ et Politique de la ville (PLV)	Tt poste com, géo, dépt, acad,	250 pts	
	Vœu établissement ou large géog mais restreint à un catég d'etb	100 pts	
Exercice (>5 ans) en REP	Tt poste com, géo, dépt, acad, ZR	150 pts	
	Vœu établissement ou large géog mais restreint à un catég d'etb	50 pts	
Exercice (>3ans) en CLA (contrat local d'accompagnement)	Vœu tt poste dépt, ZRD Sauf pour les agrégés pouvant restreindre au lycée et LP aussi pour les agrégés EPS	60 pts	
Exercice (>5 ans) en étab. Excentré Uniquement pour les postes obtenus entre 2021 et 2024 et valable jusqu'en 2029	Tout poste com, géo, dépt,ZR sauf agrégé	80 pts	
	Vœu établissement ou restreint	40 pts	
Bonifications selon votre situation individuelle et familiale ► Attention : ces bonifications ne fonctionnent pas sur les vœux-établissement et obligent à respecter un ordre de vœux.			
Rapprochement de conjoint (RC) ou Autorité parentale conjointe (APC) + bonification complémentaire pour enfant (mariage/PACS antérieur au 31/08/2025)	Tout poste com, géo, ZRE	30,2 pts +25 pts / enfant	
	Tout poste dépt, acad, ZRD, ZRA	150,2 pts + 100 pts / enfant	
Séparation pour un agent en activité (maximum de 4 ans)	Tout poste dépt, ZRD, ZRA, acad.	1 an : 60 pts ; 2 ans : 100 pts 3 ans : 140 pts ; 4 ans et + : 180 pts	
Séparation pour un agent en congé parental ou dispo pour suivre le conjoint	Tout poste dépt, ZRD, ZRA, acad.	1 an : 30 pts ; 2 ans : 60 pts 3 ans : 90 pts ; 4 ans et + : 100 pts	
Mutation simultanée (Mut sim) entre conjoints (vœux identiques)	Tout poste com, géo, ZRE Tout poste dépt. ZRD, ZRA, acad.	30 pts 100 pts	
Bonifications pour exercer en éducation prioritaire (« entrée dans l'EP ») ; non cumulables avec les bonif. familiales			
Etablissement REP+ précis	Vœu établissement	150 pts	
Etablissement REP et politique de la ville	Vœu établissement	80 pts	
Vœu large REP+, REP et pol de la ville	Com, géo,dépt, acad	60 pts	

NB : Com = commune ; géo = groupement de commune ; dépt = département ; acad = académie.

ZRE = ZR sur une moitié de département ; ZRD = ZR départementale ; ZRA = ZR académique.

Vous venez d'une académie limitrophe ? Pour bénéficier des bonifications familiales, vous devez faire votre vœu 1 dans le département le plus proche de votre académie d'origine.

Soit : de Paris → vœu 1 dans le 92 ; de Normandie → vœu 1 dans le 78 ou 95 ; Orléans-Tours → 78 ou 91 ; Amiens → 95 ; Créteil → 91 ou 92 ou 95



**CFDT Education Formation Recherche
Publiques dans l'académie de Versailles**
versailles@efrp.cfdt.fr
01 40 90 43 31